



FICHE PLANTATIONS

n° **IV-2**

PLANTER DANS L'ESPACE RURAL

INTRODUCTION

La commune de La Bernerie-en-Retz est reconnue pour la qualité de son cadre de vie.

Le paysage du littoral est le plus rapidement identifiable, mais la commune présente aussi un vaste paysage rural dans « l'arrière-pays », où les haies vives et les essences de tradition agricole prédominent.

Le paysage agricole

L'espace agricole a plusieurs rôles :

- un rôle économique (agriculture),
- un rôle écologique avec la présence des haies bocagères. Celles-ci sont des lieux de vie pour la faune et la flore locales, elles sont aussi des corridors écologiques, qui participent à la biodiversité animale et végétale locale.
- un rôle de détente et touristique: l'espace agricole est un lieu de promenade, qui offre une ambiance différente de celle des plages.
- lieu d'habitation, il est le cadre de vie quotidien de ceux qui y résident.

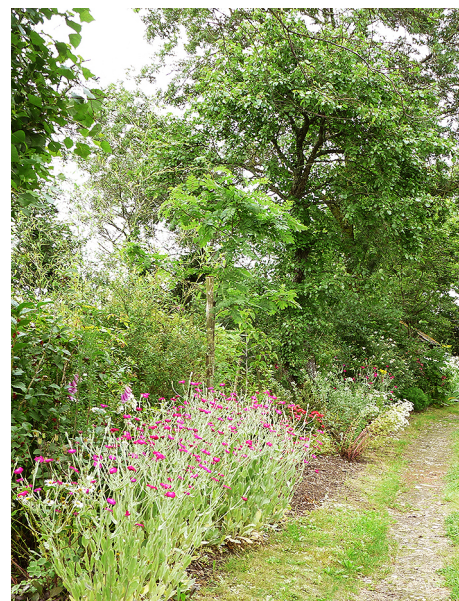
S'intégrer dans le paysage

Habiter l'espace agricole, c'est comprendre ses caractéristiques et les apprécier.

L'insertion des constructions et des jardins dans l'espace rural se fait, entre autres, par la plantation d'essences locales : chêne pédonculé, frêne commun, prunellier, ajonc, saule marsault, sureau...

L'espace rural est structuré par un réseau de haies bocagères qui marquent les limites des champs, des chemins...

Si on souhaite border son jardin d'une haie, le choix d'une haie bocagère est le plus judicieux. Les clôtures seront réduites au minimum, sur le modèle des clôtures en piquets de châtaignier.



PLANTER UNE HAIE BOCAGÈRE

Pour assurer la vie des arbres existants et le développement des jeunes arbres nouvellement plantés dans la haie, il est fondamental de conserver une distance minimale (8 à 10 mètres) entre l'axe de la haie et toute construction. De même, si des fossés existent aux pieds des haies, ils sont à conserver.

Les essences qui composent la haie

Le choix des végétaux pour planter ou restaurer une haie bocagère se base sur les essences observées dans la campagne. L'observation des haies bocagères sur la commune met en évidence la présence des végétaux suivants : le chêne pédonculé et le frêne commun qui dominent largement. À ces essences dominantes sont associées d'autres espèces.

Arbres composant la haie

Chêne pédonculé, frêne commun, merisier, alisier torminal, érable champêtre, poirier commun, aubépine. On remarque des ormes, mais atteints par la graphiose, ils meurent dès qu'ils grandissent.

Arbustes et petits arbres composant la haie

Noisetier (terrain frais), sureau noir (terrain plutôt frais), prunellier, cornouiller sanguin, viorne obier, églantier, bourdaine, fusain d'Europe, néflier, saule marsault (sols humides), saule des vanniers, chèvrefeuille, ajonc d'Europe (landes, terrains secs), genêt (landes, terrains secs).

Arbustes non présents spontanément dans les haies mais qui peuvent être plantés dans les jardins et limites de jardins, pour leur aspect naturel : seringat, lilas, viorne « boule de neige », rosiers buissonnants à floraison blanche ou rose pâle, spirées à floraison blanches, prunus « Padus »... Leur floraison blanche s'accorde avec celles des haies bocagères.



La structure d'une haie

Une haie se compose d'arbres, d'arbustes et d'une strate herbacée.

La structure végétale de la haie varie en fonction de l'objectif pour lequel elle a été plantée et la façon dont elle a été entretenue : haie brise vent, haie pour produire du bois de chauffage ou du bois d'œuvre, haie de clôture du bétail... On peut planter un arbre tous les 15 m. Les arbustes se plantent tous les 1,50 m à 2 m.

De façon schématique, on observe, dans une haie, quatre strates :

- **Les arbres de haut jet** (hauteur 10 à 25 m comme le chêne pédonculé, le frêne). Ils sont un élément fort du paysage rural, ils peuvent fournir du bois d'œuvre.
- **Les arbres de taillis ou cépées** (hauteur de 4 à 10 m comme le noisetier). Ils sont retailés à la base pour produire une cépée. Dans la haie, ils jouent le rôle de brise-vent et donnent du bois de chauffage. Ils servaient autrefois à la fabrication de manches d'outils.
- **Les arbustes buissonnants** (1 à 4 m comme le cornouiller, la viorne...). Ils jouent aussi le rôle de brise-vent. Ils fournissent des fruits. Ils offrent l'abri aux animaux.
- **La strate herbacée** (les herbes).

Choisir un paillage biodégradable (la paille peut être un moyen).

On évitera de plastifier la base de la haie : le plastique empêche la vie microbienne de s'installer et les sols, à terme, deviennent compacts, les racines ne pouvant pas se développer. Le paillage biodégradable permet d'éviter, les premières années, la concurrence de la strate herbacée par rapport aux arbustes, mais lorsque les arbustes se sont bien « installés », le paillage qui se dégrade laisse pousser les « herbes » qui jouent un rôle fondamental dans le maintien de la biodiversité. Les « herbes » abritent les petits animaux. Elles sont un lieu de vie des insectes, dont de nombreux « auxiliaires » (insectes prédateurs de parasites et insectes pollinisateurs).